

Kevin PAIANO

De: Alexandre LANG - SAGE <alexandre.lang@etsage.fr>
Envoyé: mercredi 13 juillet 2022 11:30
À: Kevin PAIANO
Objet: RE: Accord cas par cas - Dossier Loi sur l'Eau - Lisses (91090)

Vous pouvez le faire , aucun probleme.

Bien cordialement

Alexandre Lang

De : Kevin PAIANO [mailto:etudes@irola-environnement.fr]
Envoyé : mercredi 13 juillet 2022 11:29
À : Alexandre LANG - SAGE <alexandre.lang@etsage.fr>
Objet : Accord cas par cas - Dossier Loi sur l'Eau - Lisses (91090)

Bonjour Monsieur LANG,

Dans le cadre de votre projet de forage, vu que votre projet à une profondeur supérieure à 50 m (profondeur prévisionnelle de 100 m), votre projet est soumis à une étude au cas par cas.

Cette procédure est définie par l'Article R122-2 du code de l'environnement.

Du point de vue réglementaire, il faut donc rajouter la procédure d'étude au cas par cas (CERFA n°14734-03) en plus du dossier Loi sur l'eau initialement prévu.

Si vous nous permettez, veuillez nous autoriser par retour de mail, votre accord pour les démarches à effectuer.

C'est après la décision de l'Autorité Environnementale (35 jours à compter de la réception du dossier complet), que le dossier Loi sur l'Eau pourrait être étudié par la DDT (cas de dossier non soumis à l'évaluation environnementale).

Pour tous renseignements, je me tiens à votre entière disposition.

Bien cordialement,

Kévin PAIANO
Technicien Géologue
IROLA ENVIRONNEMENT
160 avenue du Général Leclerc
54500 Vandœuvre-lès-Nancy
Tel : 06 22 14 86 04
Mail : etudes@irola-environnement.fr





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Prénom

Qualité

Tél

Fax

Courriel

@

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

Annexe 8.1.2 : Plan de situation du forage de la commune de Lisses
(Fond de carte topographique – Géoportail – Juillet 2022)

